

1137 Castor d'Europe (*Castor fiber*)

Autres noms : *Castor commun*, *Castor d'Eurasie*, *Castor eurasien*.



Classification : Mammifères, Rongeurs, Castoridés

Statuts de protection :

Annexe II, IV et V de la Directive Habitats

Annexe III de la Convention de Berne

Article 2 de la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (2007)

Préoccupation mineure de la Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

DESCRIPTION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Morphologie : Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur européen. Sa fourrure est brune et rousse, sa queue aplatie de 30 cm de long sur 15 cm de large lui sert de « gouvernail » quand il nage et de point d'appui lorsqu'il ronge un arbre. Le Castor mesure de 75 à 100 cm et pèse de 15 à 35 kg.

Comportement : Les castors vivent en groupes familiaux.

Alimentation : Le Castor est essentiellement végétarien. Il se nourrit de plantes aquatiques en été et d'écorces d'arbres de l'automne au printemps.

Reproduction : L'accouplement a lieu au début du printemps dans l'eau. La gestation dure de 60 à 128 jours. Il a une

Répartition

Aire naturelle : On le trouve au nord d'un axe France-Russie, particulièrement sur les rives du Rhône, de l'Elbe et du Danube, ainsi qu'en Scandinavie.

France : Présent surtout dans la vallée du Rhône, il a été réintroduit en Loire, Bretagne, Rhin et Moselle. Au niveau régional, l'Ardèche est un département privilégié pour sa population de castors. Il est présent sur tous les cours d'eau de Basse-Ardèche et des Cévennes. Il remonte l'Eyreux très haut jusqu'à son confluent avec l'Elysse, et peut se trouver également dans le Haut-Vivarais où il colonise le Doux.

Site : Le Castor est présent sur toutes les parties sauvages des bords de la Ganière.

Etat de conservation

A la fin du XIX^{ème} siècle, le castor ne subsistait plus que dans la basse vallée du Rhône.

Au début du XX^{ème} siècle, la population de castors du Rhône était estimée à quelques dizaines d'individus. Afin d'éviter sa disparition, le Castor fut protégé dès 1909. Des opérations de réintroduction ou de renforcement ont permis de constituer une population actuelle comprise entre 7 000 et 10 000 individus. Grâce à ces actions l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) considère la protection de cette espèce comme une préoccupation mineure.

La France a une responsabilité patrimoniale puisqu'elle est avec l'Allemagne le seuls pays d'Europe de l'Ouest à avoir conservé sa population naturelle de castors.

DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

Description de l'habitat de l'espèce

Les castors vivent sur les rives boisées des lacs et des rivières. Ils vivent dans des terriers huttes, aménagés autour d'un arbre abattu ou d'un enchevêtrement de racines sur les rives. L'entrée d'un gîte est immergée dans les berges des cours d'eau.

Exigences écologiques

Des surfaces en eau doivent toujours demeurer, avec une profondeur minimale par place de 60 cm. La pente du cours d'eau doit être faible, généralement inférieure à 1%. Pour se nourrir, le castor doit avoir à sa disposition une ripisylve riche de jeunes saules. La présence d'ouvrages hydroélectriques infranchissables et incontournables nuit à l'installation de ce mammifère. Toutefois l'occupation humaine et la pollution organique des eaux ne sont pas des facteurs limitants.

Etat de conservation

La ripisylve des cours d'eau est souvent en très bon état. Des trous d'eau (gours) permettent à la population de se maintenir en été, malgré la baisse du niveau d'eau.

INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Depuis qu'il n'est plus chassé, l'homme et le castor sont en bonne entente. De jeunes castors ont été vus jouant avec des enfants dans les trous d'eau près du Camping Le Moulin de Gournier.

FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
Facteurs naturels	Possible diminution du débit de l'eau depuis quelques années.	Ripisylve développée Présence d'un niveau suffisant en été
Facteurs humains	Destruction de la ripisylve. Développement d'espèces végétales exotiques, telle que la Renouée du Japon, sur le bord de certains cours d'eau. Possible problèmes de consanguinité et de dérive génétique au sein d'une population souvent issue d'un seul couple fondateur (introduit ou non).	Cette espèce n'est plus chassée. Grâce à une grande surface habitable, le castor et l'homme ne se rencontrent pas fréquemment et vivent en bon voisin.

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Propositions de gestion de l'espèce

Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

Il s'agit de maintenir la qualité des eaux des cours d'eau.

Dans le cadre de l'entretien de la ripisylve, il faut conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les

Principaux acteurs concernés

Il s'agit des propriétaires des parcelles de ripisylve, des usagers de la rivière (baigneurs, habitants...)